



# TRAJECTOIRE & ARCHITECTURE

MARS [2024]

Hugues MOMBRUN - Architecte  
Diplômé de l'Ecole Spéciale d'Architecture  
N° National : 040038 – N° Régional : 2321  
5 rue François Verdier- 09210 Lézat sur Lèze  
Tel : 06 79 22 53 02 – Email : [hmombrun@architectes.org](mailto:hmombrun@architectes.org)

N° SIRET : 399 888 122 00062

**STARTING**  
#BLOCK

AGENCE D'ARCHITECTURE Par Hugues Monbrun, architecte D.E.S.A.

# TRAJECTOIRE

## Notre équipe

### ARCHITECTE

Hugues MOMBRUN ARCHITECTE DESA

### CHEFS DE PROJET

Agnès AVERSENCQ ARCHITECTE DA

Andry Eric RASOLOFONARIVO  
INGENIEUR

# 1

Forte d'une expérience variée dans l'acte de bâtir, notre agence d'architecture et d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage intervient de la programmation et conception architecturale, en passant par l'ordonnancement et à la direction de vos projets.

# 2

Notre activité étendue en architecture, nous permet de réaliser aussi bien des équipements scolaires, à caractère tertiaire, en passant le par le logement collectif ainsi que la commande publique.

# 3

Notre vocation est d'apporter à tout maître d'ouvrage la réponse souhaitée à son programme, par des solutions techniques et architecturales innovantes optimisant son budget.





*L'architecture que nous réalisons est faite de volumes, d'ambiances, d'ombres et de lumières.*



## Notre organisation & méthodologie.

Forte d'une expérience variée dans l'acte de bâtir, notre agence d'architecture et d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage intervient de la programmation et conception architecturale, en passant par l'ordonnancement et à la direction de vos projets. Notre activité étendue en architecture, nous permet de réaliser aussi bien des équipements scolaires, à caractère tertiaire, en passant le par le logement collectif ainsi que la commande publique. **Notre réelle expertise dans le domaine de l'équipement public et tertiaire, neuf comme rénové, nous permet de répondre au mieux à cette mission de maîtrise d'œuvre.**

Notre vocation est d'apporter à tout maître d'ouvrage la réponse souhaitée à son programme, par des solutions techniques et architecturales innovantes optimisant son budget. Une innovation constante permet de signer des architectures spécifiques à leurs utilisations. L'organisation et le souci du détail apportés au projet par une conception rigoureuse permettent de respecter les délais d'exécution et la qualité de réalisation. Dans cette perspective un effort constant dans la formation continue et l'investissement des outils informatiques sont poursuivis pour la satisfaction de nos clients. Notre parc informatique permet la réalisation de l'ensemble des pièces graphiques, les transferts des données dématérialisées, la synthèse technique des projets.

L'agence d'architecture répond par son organisation et sa méthodologie à toutes les phases nécessaires à votre projet Notre parc informatique, composé des logiciels de dessin, de gestion de chantier, de rédaction des pièces écrites et de planification permet d'appréhender toutes les phases de la construction par une méthodologie rigoureuse. Notre imagination en prise directe avec les bureaux d'études techniques si nécessaire et un suivi hebdomadaire avec la maîtrise d'ouvrage permet de réaliser des architectures innovantes et respectueuses du coût d'objectif.

Afin de répondre au mieux à vos attentes et donner une **image différente à vos projets**, notre équipe d'architectes et les bureaux d'études techniques associés ont les qualités requises tant au niveau conception architecturale que technique ainsi que l'expérience dans l'équipement tertiaire, neuf comme rénové.

Notre équipe associée a une expérience commune dans les projets **d'équipement public et tertiaire neuf comme en rénovation** sur l'ensemble de la région Occitanie

os outils informatiques (CAO, DAO, images de synthèse, Cloud NetExplorer Sécurité, les procédures mises au point par structures nous permettent une approche rigoureuse des projets et un suivi précis de nos opérations, tant en phase conception, que, postérieurement, en phase réalisation.

Notre production architecturale propose un vocabulaire contemporain, respectueux de son

environnement.

Nos clients apprécient également notre expérience en matière d'économie globale des opérations, nos compétences en matière de suivi comptable et administratif des marchés.

Notre approche des projets se caractérise par une vraie disponibilité et une volonté permanente de dialogue avec la maîtrise d'ouvrage.

**Soyez sûr que nous mettrons toutes nos compétences et tous nos savoir-faire en œuvre pour vous accompagner dans votre projet de la conception à la réception des ouvrages.**





# 1 Réaménagement de l'UTE Le Fossat (09).

MOA : SMDEA

**ANNEE : 2024**

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / ISAO / EMACOUSTIC / CBIT

Surface : 480 m<sup>2</sup>

Estimation : 987 000,00 euros HT

Missions : Base + OPC

Avancement : Concours phase APS.

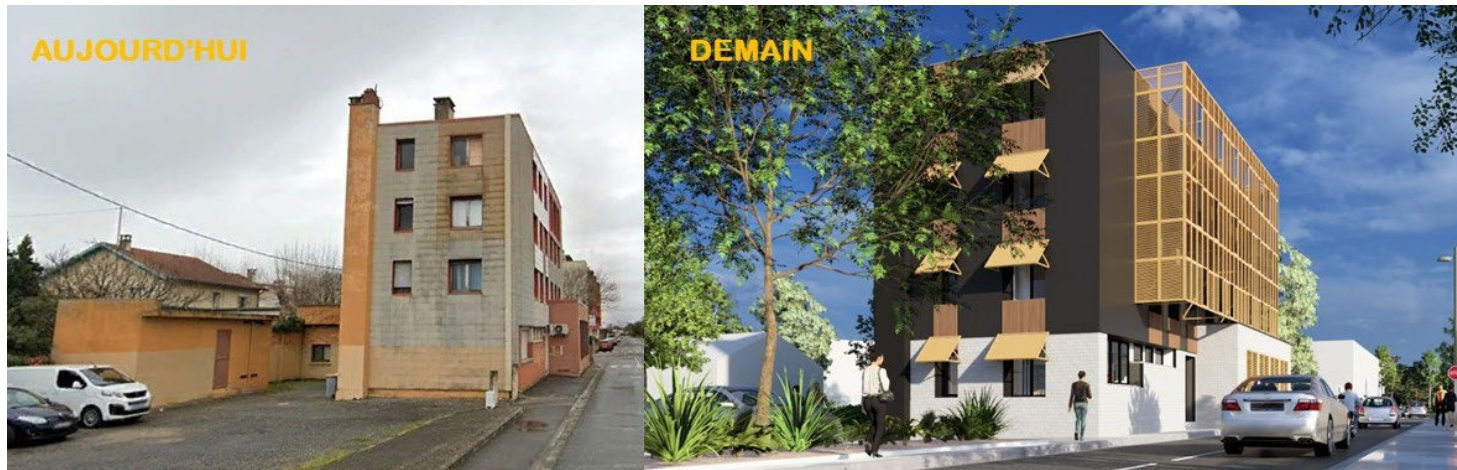
Le bâtiment est une architecture des années 1980, en structure mixte métal et béton. L'ensemble est composé d'un bâtiment tertiaire et d'un bâtiment industriel de stockage accolé.

Le projet consiste en la rénovation énergétique et réhabilitation intégrale de ce bâtiment pour accueillir les services de la UTE - SMDEA par l'aménagement des 2 niveaux. Aussi, il nous a semblé important de revaloriser l'image du site avec une architecture « statutaire » et si possible

emblématique par un nouveau traitement des façades.

Outre l'amélioration thermique souhaitée (ITE), il nous a semblé nécessaire dans le cadre de cette ITE de revaloriser l'ensemble des façades par la création d'une peau en panneaux de façade ventilée de type TRESPA. Dans le cadre de la réalisation de l'ITE et cela selon un pré-audit Thermique (Bet GTI), voir document spécifique.





Le bâtiment est une architecture de la fin des années 1970, en structure béton en R+3 et un bâtiment annexe vide actuellement. Il est en structure béton, revêtu de bardage divers et disparates, appuyés sur un socle au RDC recouvert de briques toulousaines avec des menuiseries aluminium marrons. Le projet consiste en la rénovation énergétique et réhabilitation intégrale de ce bâtiment pour accueillir les services de la CMPP et l'aménagement au minium sur 2 niveaux, voir sur l'ensemble du bâtiment en R+3

Afin de compléter l'amélioration thermique souhaitée, il nous a semblé nécessaire dans le cadre de cette ITE de travailler sur des protections solaires passives et efficaces sur les façades notamment pour atténuer les apports solaires en mi-saisons et en été afin d'améliorer le confort d'usage. Selon l'orientation des façades, des ombrières verticales ou horizontales seront positionnées pour un meilleur confort d'été.

## 2 Réhabilitation d'un bâtiment tertiaire à Portet sur Garonne (31).

**MOA: Ville de Portet sur Garonne.**

**ANNEE : 2023 / 2024**

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / ISAO / EMACOUSTIC / CBIT

Surface : 610 m<sup>2</sup>

Estimation : 1 375 000,00 euros HT

Missions : Base + OPC

Avancement : APD en cours.





### 3 | Extension de la Communauté de Communes Arrats Gimone à Gimont '32).

**MOA : 3CAG**

**ANNEE : 2023 / 2024**

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / ISAO / EMACOUSTIC / CBIT

Surface : 390 m<sup>2</sup>

Estimation : 875 000,00 euros HT

Missions : Base + OPC

Avancement : PRO en cours.



Le projet consiste en l'extension du siège de la 3CAG existant par le réaménagement des locaux avoisinants.

La ségrégation des activités, travail, réunion et repos par espaces, permettra d'apporter un confort dans l'usage des lieux tout en séparant les activités sources de nuisances sonores (accueil / réunion) de celles demandant plus de calme et sérénité.

La façade Sud sur le boulevard du Nord est rénovée en l'état sans modification de la nature de cette dernière. Les menuiseries existantes seront remplacées. Le bardage bois existant en façade sur le comble sera remplacé par un mur en ossature bois revêtu d'un bardage bois de type Vibrato.

Sur la façade Nord, après démolition de la partie non conservable, cette surface sera remplacée par un bâtiment en ossature bois posée sur un mur de soutènement permettant de reprendre les altimétries d'accès par rapport au terrain naturel.

Ce bâtiment sera revêtu d'un bardage de type Vibrato, menuiserie aluminium et couverture zinc afin de conserver une pente de couverture minium. La couverture débordera largement sur l'aplomb de la façade pour un traitement plus esthétique de cette dernière. Le choix de conception des aménagements intérieurs est à prendre en compte selon trois données d'entrée, une conception modulable, un bâtiment évolutif et la pérennité des ouvrages. L'approche fonctionnelle est enrichie de l'exigence de compacité liée à une volonté d'optimiser les surfaces. Les différentes solutions d'aménagement et de space-planning définissent soit des plateaux en espace ouvert, soit des espaces recoupés (salles de réunion ou espace d'isolement) selon la trame de façade. Par ce pas, l'intégration de ces espaces recoupés permettra de rationaliser les surfaces de zones isolées tout en permettant une évolution des espaces si nécessaire.





## 4 | Rénovation énergétique et thermique du collège François Lartet à Gimont (32).

**MOA : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GERS.**

**ANNEE : 2022 / 2024**

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / SAUTON / CBIT

Surface : - m<sup>2</sup>

Estimation : 1 151 000,00 euros HT

Missions : Base + OPC

Avancement : AOR PHASE 01 / PHASE 02 en2024

Nous avons été missionnés pour réaliser une rénovation énergétique des bâtiments par la mise en œuvre d'une ITE et changement des menuiseries extérieures sur l'ensemble des bâtiments du collège et des logements de fonction.

Dans le cadre de la réalisation de l'ITE, il a été réalisé un Diagnostic Thermique (Bet GTI). Ce dernier fait apparaître trois scénarii :

Le premier sur le collège, la mise en œuvre d'un isolant laine de roche de 140 mm d'épaisseur sur la totalité des façades. Les travaux d'isolation par l'extérieur et de remplacement des menuiseries envisagés permettent d'obtenir le gain énergétique de 30% recherché pour cette opération.

Le second sur l'atelier la mise en œuvre d'un isolant laine de roche de 140 mm d'épaisseur sur la totalité des façades. Les travaux d'isolation par l'extérieur et de remplacement des menuiseries envisagés permettent d'obtenir le gain énergétique de 30% recherché pour cette opération.

Le troisième sur les logements, la mise en œuvre d'un isolant laine de roche de 140 mm d'épaisseur sur la totalité des façades. Les travaux d'isolation par l'extérieur et de remplacement des menuiseries envisagés permettent d'obtenir le gain énergétique de 55% recherché pour cette opération.

Les modénatures verticales en façades seront conservées et habillées par une isolation de 40 mm permettant de traiter les ponts thermiques tout en conservant l'aspect architecturale initial.

Outre l'amélioration thermique souhaitée, il nous a semblé nécessaire dans le cadre de cette ITE de revaloriser l'ensemble des façades par la création d'une peau en panneaux de type TRESPA. Selon l'orientation des façades, des ombrières verticales ou horizontales seront positionnées pour un meilleur confort d'été. Les ensembles de fenêtres seront soulignées par un habillage aluminium particulier, les modénatures verticales conservées seront mises en valeur, un soulignement horizontal des appuis de fenêtres et des linteaux sans discontinuité sera mis en œuvre pour appuyer l'architecture en bandeau des fenêtres.



## 5 | Restructuration de la Salle de Crise Préfecture de l'Aude à Carcassonne (11).

MOA : PREFECTURE DE L'AUDE

ANNEE : 2022 / 2024

Architecte : Hugues MOMBRUN

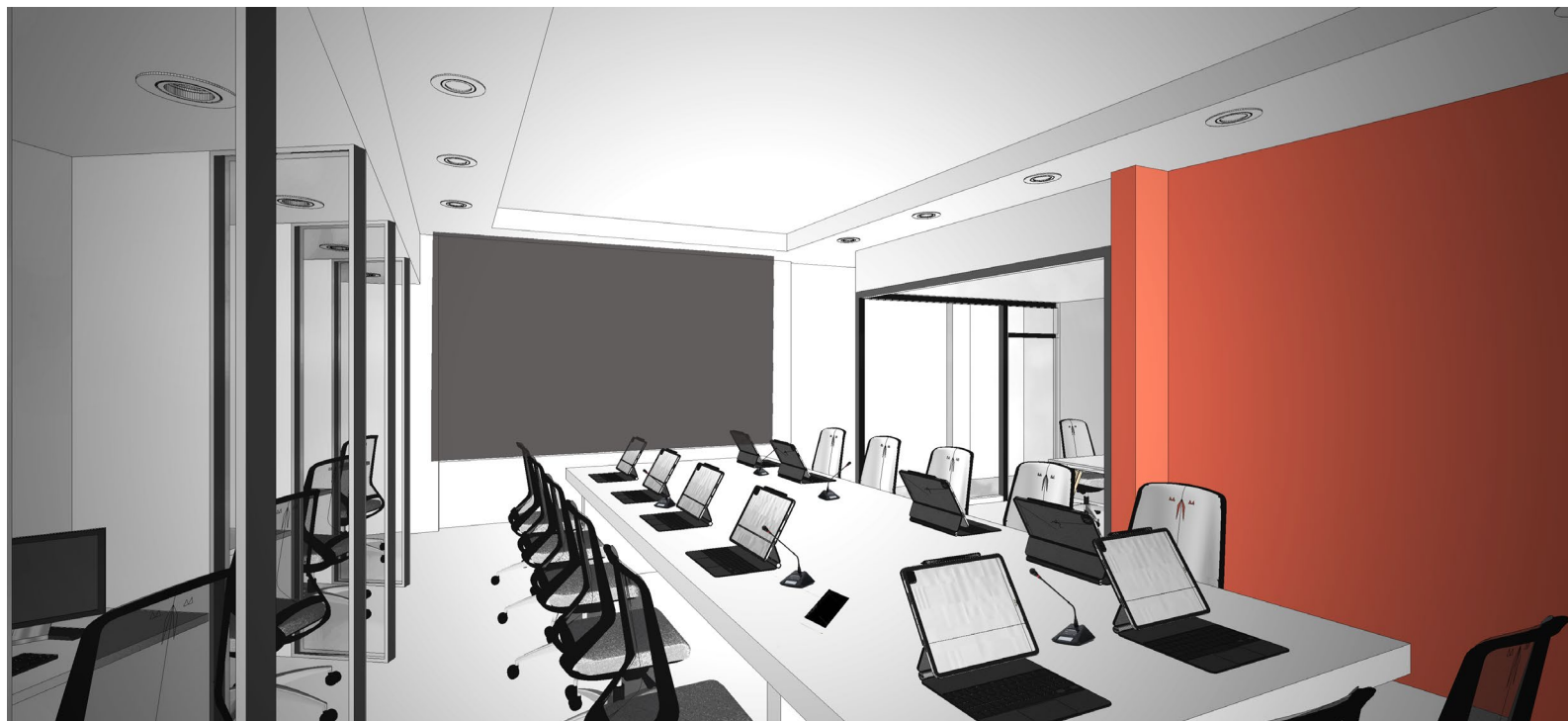
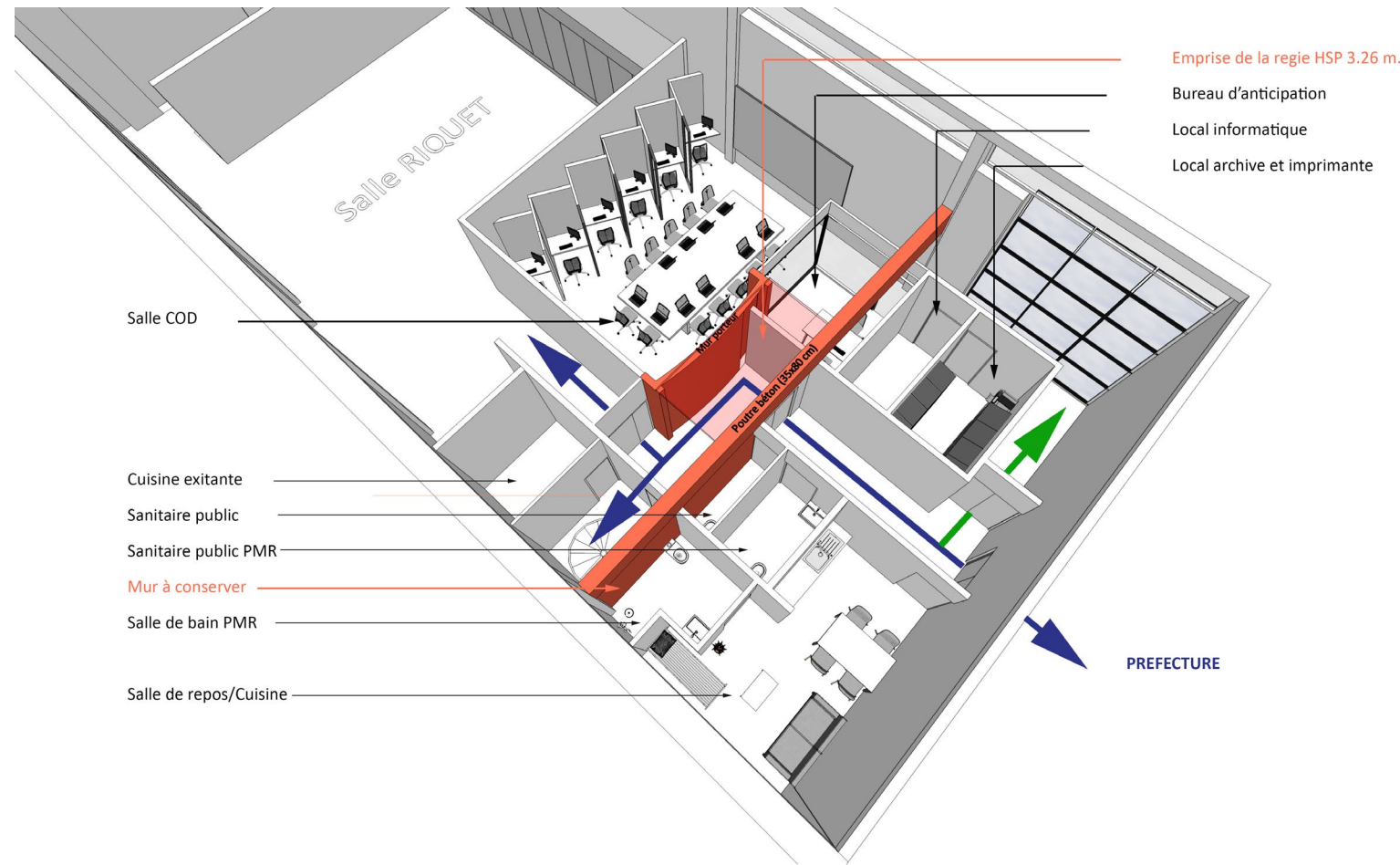
BET : GTI / ISAO / EMACOUSTIC / CBIT

Surface : 200 m<sup>2</sup>

Estimation : 410 000,00 euros HT

Missions : Base + OPC

Avancement : DET en cours.



Nous avons été missionnés pour réaliser la restructuration et extension intérieure de la salle de crise intitulée Salle COD. Aucune intervention sur les extérieurs et les façades n'est prévue.

Pour la restructuration et extension intérieure de la salle de crise intitulée Salle COD, il est prévu les interventions suivantes :

- Démolition des aménagements intérieurs de la salle COD existante.
- Reconstruction de la nouvelle salle COD en extension sur la salle Riquet actuelle dont la surface de cette dernière sera ramenée à 135m<sup>2</sup>.

**1 Démolition des aménagements intérieurs de la salle COD existante :** Dans la cadre de cette opération, les aménagements intérieurs actuels de la salle de crise seront déposés et évacués afin de redéfinir les espaces intérieurs.

**2 Reconstruction de la nouvelle salle COD en extension sur la salle Riquet actuelle dont la surface de cette dernière sera ramenée à 135m<sup>2</sup> :** Dans cet objectif, la salle de crise sera agrandie sur la salle de réunion « Riquet » adjacente afin de créer dans ce nouveau projet la salle de crise et deux salles de réunion internes. Par la modification des espaces la surface de la salle Riquet sera réduite à 135 m<sup>2</sup>.

Cet espace sera intégralement traité pour permettre un usage en toute confidentialité et sécurité pour les usagers. Les aménagements principaux seront composés d'un mur séparatif de type Placo SAD 180 mm pour un renforcement acoustique entre la salle de crise et la Salle Roquet, un cloisonnement intérieur en cloisons amovibles sur plancher technique. Les sanitaires actuels seront déplacés, il sera créé un local de repose à proximité de la salle de crise.

Le projet se résume en un aménagement intérieur des espaces existants, il n'y aura aucune intervention sur les façades et la structure du bâtiment de la Préfecture de l'Aude.





## 6 | Extension bâtiment AB à la DGAC aéroport de Toulouse (31).

MOA : DGAC / SNIA

ANNEE : 2021 / 2024

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / ISAO / CBIT

Surface : 750 m<sup>2</sup>

Estimation : 1 471 000,00 euros HT

Missions : Base + OPC

Avancement : DET à 85%.



Le bâtiment abritant actuellement les services de la DGAC est une architecture de la fin des années 1990, en structure béton de teinte blanche et menuiseries aluminium grises. Le projet consiste en l'extension en ossature bois sur 2 niveaux dans la continuité du bâtiment existant. Les portiques lamellés collés en façade reprennent un pas similaire à la modénature de l'existant attenant. Ces derniers espacés tous les 2,70 m et d'une largeur de 1,35m permettent une protection solaire passive sur les façades Nord-Est et Sud-Ouest.

L'extension s'inscrit logiquement dans la continuité de l'existant sur deux niveaux pour un impact minimum sur l'emprise de la parcelle, en évitant de remanier excessivement les accès et circulations.

Les façades principales sont largement ouvertes et vitrées sur allège pleines traitées par des murs ossature bois + une vêtue en bardage de type HAIPLAN noir mat. La protection solaire se fait à la fois passivement par les portiques, les brise-soleils et les débords de toiture, ainsi qu'activement par un système de vitrage opacifiant de type Sage Glass. L'ensemble des menuiseries aluminium, habillage et U de rive seront de teinte noir mat. Le bois lamellé collé de teinte fauve lors de sa mise en œuvre tournera avec les années et selon sa localisation en teinte gris argenté.

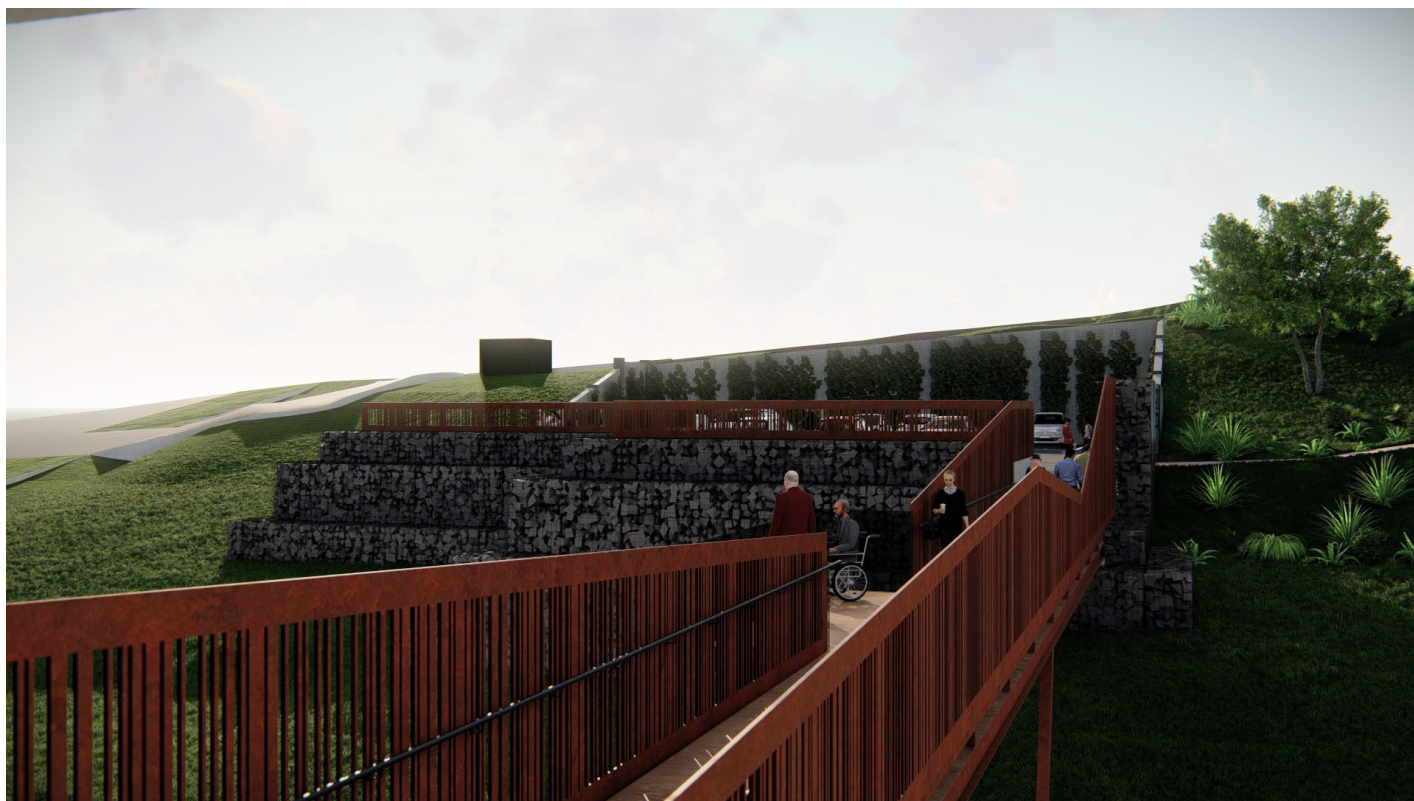
Le pignon Nord-Ouest est traité en mur ossature bois + une vêtue en matériaux composites de type TRESPA. Dans le cadre d'un contrat « seconde vie » proposé par TRESPA, le bardage peut être réutilisé ou recyclé à 50

ans. L'organisation spatiale intérieure optimise les surfaces du projet. Les espaces partagés sont dispatchés par niveaux avec pour chacun leurs espaces d'isolement et salles de réunion. L'espace de Direction est positionné en RDC à proximité de l'entrée permettant ainsi de faire l'accueil des visiteurs. Les sanitaires (par genre) sont maintenus en RDC.

Afin d'optimiser les surfaces de circulation, l'ascenseur est situé dans l'axe de l'escalier de distribution. L'ascenseur par sa position pourra ultérieurement si nécessaire permettre l'accès au r+1 du bâtiment actuel sans trop d'impact sur le bâtiment. La salle plénière est implantée au R+1. L'ensemble des postes des agents et des salles de réunion sont en premier jour. En second jour, les zones techniques, de stockage et sanitaires.

Le choix de conception des aménagements intérieurs est à prendre en compte selon trois données d'entrée, une conception modulable, un bâtiment évolutif et la pérennité des ouvrages. L'approche fonctionnelle est enrichie de l'exigence de compacité liée à une volonté d'optimiser les surfaces. La conception de la structure sera basée sur un pas d'un ensemble vitré de 1.35 m de largeur, permettant de rationaliser les espaces. Les différentes solutions d'aménagement et de space-planning définissent soit des plateaux en espace ouvert, soit des espaces recoupés (salles de réunion ou espace d'isolement) selon la trame de façade. Par ce pas, l'intégration de ces espaces recoupés d'une largeur de 2.70 m permettra de rationaliser les surfaces de zones isolées tout en permettant une évolution des espaces si nécessaire.





7

## Création d'une passerelle et d'un parking au collège Lakanal à Foix (09).

**MOA: CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE.**

**ANNEE : 2022 / 2024**

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / ISAO / CBIT

Surface : - m<sup>2</sup>

Estimation : 900 000,00 euros HT

Missions : Base + OPC

Avancement : PRO en cours.

Le projet de travaux consiste en la création d'un parc de stationnement d'environ 30 places et la création d'une passerelle adjacente au projet afin de desservir les futurs locaux des Services Techniques du Conseil départemental de l'Ariège qui seront abrités au 3-ème étage de ce bâtiment au collège Lakanal. Une voie de desserte sera également créée vers ce futur parking et la passerelle piétonne.

La passerelle piétonne d'une portée de 29 m desservira le 3-ème étage d'un des bâtiments du collège afin d'abriter les services techniques du Conseil Départementale de l'Ariège. La passerelle sera de type porté sur poteaux aciers, et de structure acier laqué RAL 8023 5 coloris rouille. Le tablier sera en ossature métallique avec un platelage de circulation en bois essence chêne.

Les gardes corps d'un profil rappelant les lignes de crêtes des Pyrénées seront ajourés par des ouvertures verticales de différentes largeurs afin de conserver une certaine légèreté à l'ouvrage. De part et d'autre deux mains courantes sans discontinuité seront positionnés. À mi-chemin de sa portée un balcon avec garde-corps vitré sera positionné afin de permettre un lieu extérieur de convivialité avec vue sur les Pyrénées. Ce même dessin sera reproduit afin d'habiller la sous face du tablier qui sera visible depuis le RDC du collège Lakanal. Un pare-vue de même nature que les gardes corps sera mis en place en tête des gabions en périphérie du parking afin de masquer les véhicules stationnés.

La voie desservant le parking aura une largeur de 3.50m + 1.50m de cheminement piéton. Aucune séparation physique (bordures) ne viendra séparer le cheminement piéton de la voie. De ce fait, le cheminement piéton sera au même niveau altimétrique que la voie pour permettre un double sens de circulation lors du croisement de 2 véhicules. Le revêtement de la voie de circulation et du cheminement piéton sera en enrobé sur une structure granulaire. La séparation trottoir / voie de circulation sera matérialisé par un marquage au sol.







## 8 | Création d'une ITE et d'un ascenseur extérieur au collège Pasteur à Lavelanet (09).

**MOA : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE.**

**ANNEE : 2020 / 2024**

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / ISAUTON

Surface : - m<sup>2</sup>

Estimation : 1 280 000,00 euros HT

Missions : Base réduite au PRO

Sur la parcelle il est à noter la présence de différents corps de bâtiments, à savoir le campus du collège Louis Pasteur, le stade et ses tribunes, la piscine et ses annexes.

Le collège Pasteur à Lavelanet est constitué de 5 bâtiments sur 2 niveaux pour une surface totale d'environ 4000 m<sup>2</sup>. Ce collège a été construit en 1968 avec un système constructif modulaire de type Vissol. Ce système constructif est une structure métallique avec des remplissages en façade de type ossature bois (épaisseur 10 cm). L'extension s'inscrit logiquement dans la continuité de l'existant sur deux niveaux pour un impact minimum sur l'emprise de la parcelle, en évitant de remanier excessivement les accès et circulations.

Le collège Pasteur à Lavelanet est constitué de 5 bâtiments sur 2 niveaux pour une surface totale d'environ 4000 m<sup>2</sup>. Nous avons été missionnés pour réaliser une ITE sur le bâtiment Administration et les Bâtiments Externat A et B ainsi que la création d'un ascenseur extérieur pour accessibilité handicapé sur le Bâtiment B.

Dans le cadre de la réalisation de l'ITE, il a été réalisé un Diagnostic Thermique (Bet GTI). Ce dernier fait apparaître trois scénarii :

Le premier, la mise en œuvre d'un isolant de 145 mm d'épaisseur sur la totalité des façades pour un gain moyen de 26 % d'économie sur l'exploitation thermique du bâtiment.

Le second, la mise en œuvre d'un isolant complémentaire de 60 mm d'épaisseur sur la totalité des façades pour un gain moyen d'environ 28 % d'économie sur l'exploitation thermique du bâtiment. De plus, cette solution permet aussi de traiter l'intégralité des ponts thermiques.

Le troisième, la réalisation d'une isolation complémentaire dans les

combles perdus du bâtiment Administratif (30cm). La mise en œuvre des scénarii 2 et 3 permet un gain total de plus de 34 % d'économie sur l'exploitation thermique du bâtiment le classant de catégorie D à catégorie C, à voir selon rapport un Diagnostic Thermique.

Outre l'amélioration thermique souhaitée, il nous a semblé nécessaire dans le cadre de cette ITE de revaloriser l'ensemble des façades par la création d'une peau en panneaux de type TRESPA, inspirée de l'art du pliage « Origami ». Ces derniers évoquent par leurs formes et le calepinage des façades les pics et montagnes environnants. La localisation de l'ascenseur extérieur (630kg) sur le Bâtiment B doit permettre une intégration de ce dernier en alignement de façade, tout en devenant une sculpture « Origami » en about de bâtiment.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITE et par souci d'homogénéisation de l'ensemble du campus du collège, les coursives seront renouvelées par la mise en œuvre de bandeaux au droit des couvertures, mise en œuvre de panneaux ponctuels en alu laqué de type « moucharabieh » afin de scander les parcours.





9

## Restructuration du bâtiment Chênier pour les services des finances de la ville d'Auch (32).

**MOA: Ville d'Auch.**

**ANNEE : 2019 / 2021**

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / ISAO / CBIT

Surface : 610 m<sup>2</sup>

Estimation : 610 000,00 euros HT

Missions : Base + OPC

Avancement : Livré en juillet 2021

---

L'ensemble bâti est composé de deux corps de bâtiment traversant et actuellement de type logements. L'architecture des bâtiments à ce jour ne permet pas une accessibilité handicapée conforme à la réglementation en vigueur.

Deux objectifs nous ont été missionnés, la rénovation du bâti, la mise en œuvre de l'accessibilité handicapée et la mise aux normes du règlement sécurité pour un changement de destination des locaux en locaux tertiaires afin d'abriter le service des finances de la commune d'Auch. Il est prévu au projet la rénovation des façades par la reprise des enduits à la chaux. La teinte est définie sur les planches de présentation, teinte proposée Enduit 212 Terre Beige. En option et pour un souci économique, il pourra être envisagé la reprise des façades par l'application d'une peinture de type pyolithe dans les mêmes teintes que celles définies pour les enduits à la chaux. Il est prévu le remplacement des menuiseries extérieures de type bois à petits bois. Les menuiseries seront remplacées en menuiseries bois de même typologie que celles existantes. Les menuiseries bois et volets bois seront peintes de teinte vert amande (RAL 6021) (Voir planche de détail Menuiseries bois).

Dans le cadre du projet, il est prévu le remaniement partiel des couvertures tuiles par la pose de tuiles canal de type restauration. Des crochets d'ancrage pour intervention ultérieure seront mis en place. La zinguerie sera reprise en façade si nécessaire. Il sera mis en œuvre un traitement d'air et de climatisation par la mise en œuvre en comble d'un CTA. Ce dernier sera intégré, il sera créé un chien assis respectant la typologie architecturale de centre urbain, permettant d'intégrer les sorties de toiture sans impact sur le contexte architectural. Dans le cadre du projet, il est prévu le changement de destination des locaux existants, de type logement en locaux tertiaires permettant l'aménagement des services des finances de la ville d'Auch. Il sera procédé à la démolition de certaines cloisons permettant la restructuration des espaces. Les planchers feront l'objet de renfort de structure permettant l'usage des locaux en activité tertiaire.





# 10 | Faisabilité ITE collège Montcalm à Tarascon sur Ariège (09).

**MOA : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE.**

**ANNEE : 2023**

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / ISAO

Surface : - m<sup>2</sup>

Estimation : 1 127 000,00 euros HT

Missions : Faisabilité





# 11 | Faisabilité ITE bâtiment Paul Delpech à Foix (09).

**MOA : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE.**

**ANNEE : 2023**

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / ISAO

Surface : - m<sup>2</sup>

Estimation : 1 790 000,00 euros HT

Missions : Faisabilité





# 12 | Faisabilité ITE collège François Verdier à Lézat sur Lèze (09).

MOA : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE.

ANNEE : 2019

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / ISAO

Surface : - m<sup>2</sup>

Estimation : 465 000,00 euros HT

Missions : Faisabilité



**LEGENDE**

**ITE**

- Isolation thermique par l'extérieur - bardage bois
- Isolation thermique par l'extérieur - enduit mince de type WESER & BROUTIN n°100 blanc
- Isolation thermique par l'extérieur - enduit mince de type WESER & BROUTIN n°103 orange flamboyant

EXTRAIT 1  
Ech. 1/50

EXTRAIT 2  
Ech. 1/50

EXTRAIT 3  
Ech. 1/50

ELEVATION OUEST - ETAT PROJETE

ELEVATION OUEST - ETAT DES LIEUX

Cachet et signature de l'architecte :

Hugues MOMBRUN - Architecte DESA  
N° Profession : 21025 - N° Rég. : 232  
Bureau : 2 rue de la Commune - 09210 LEZAT  
Tél. 08 79 22 53 02 - 09 81 60 58 20 - Email : h.mombrun@starting-block.net  
SIRET : 5297 955 122 00062

Cachet et signature du / des demandeur(s) pour validation de la phase :

Le .....

**STARTING #BLOCK**  
AGENCE D'ARCHITECTURE

Hugues MOMBRUN - Architecte D.E.S.A.  
44 rue de la République - 31430 St Sulpice sur Lezot  
Tél. 08 79 22 53 02 - 09 81 60 58 20 - Email : h.mombrun@starting-block.net  
N° National : 040301 N° Régional : 2321

Revisé par : Sandrine Rispoli - dessinatrice

Opération :  
**POSE D'UNE ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR COLLEGE FRANCOIS VERDIER**

Adresse du terrain:  
Avenue des Pyrénées  
09210 LEZAT SUR LEZE

Phase :	Pièce n° :	Page n° :
00 - FAISA	19013_ITE_VERDIER_FAISA	4
N° dossier : 19-013		
Date : 14/10/2019	Ech : 1/250	
FAÇADES OUEST : ETAT ACTUEL ET PROJETE		

Les présents plans sont destinés à la demande de permis de construire et ne peuvent en aucun cas être utilisés en phase Exécution. Ce document est la propriété de Hugues Mombrun, Architecte diplômé de l'Ecole Spéciale d'Architecture; il ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué sans autorisation écrite.



## 13 | Extension collège François Verdier à Lézat sur Lèze (09).

**MOA : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE.**

**ANNEE : 2019**

Architecte : Hugues MOMBRUN

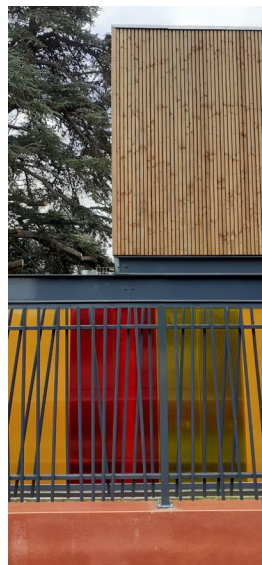
BET : GTI / ISAO

Surface : 450 m<sup>2</sup>

Estimation : 420 000,00 euros HT

Missions : Base

Avancement : livraison décembre 2019.



L'extension envisagée est un bâtiment permettant de créer deux classes supplémentaires. Le projet a été conçu afin de permettre la restructuration de l'entrée du site. Pour cela une petite démolition de l'abri-vélos existant et une reprise des murs séparatifs sont envisagés.

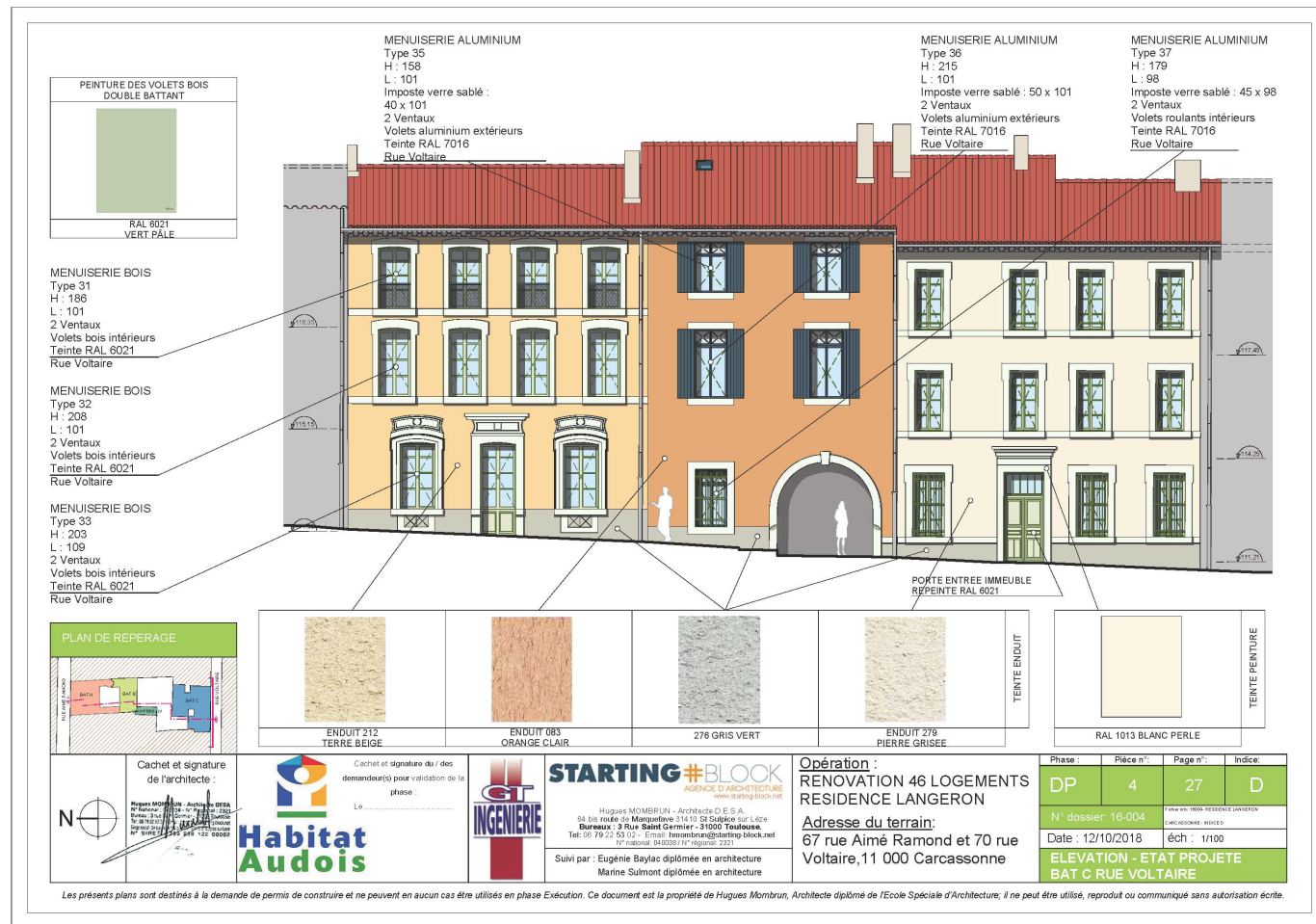
L'extension est conçue par un RDC + étage. Implantée sur la façade nord de l'existant, elle permet par sa conception sur pilotis de réaliser un abri-vélos. Au RDC, seront regroupés l'abri vélos, le local UNSS et à l'étage deux salles de classes. Le volume abritant les locaux en RDC sera en maçonnerie et enduit gratté fin de teinte Rouge sang de bœuf.

Dans le cadre de ce projet, le souhait de la maîtrise d'œuvre est de recomposer la façade d'accueil du collège. La façade au rdc est composée par un bardage polycarbonate de type Macrolon de couleurs variées protégeant l'abri vélos des intempéries.

L'étage quant à lui est composé d'un volume en ossature bois, recouvert d'un bardage de type Vibrato. L'ensemble des menuiseries aluminium sera de teinte RAL 7016, ainsi que les habillages et couvertines. Les ouvrages de charpente métalliques, escalier de secours extérieur et U de rive seront de teintes RAL7016. L'ensemble de cette extension et de l'abri-vélos sera recouvert par une couverture de type bacs acier teinte grise.

La recomposition des clôtures sera reprise dans le cadre du projet. Reprise des clôtures de type « Jungle » ou équivalent sur l'entrée du site, mise en œuvre de clôture de type treillis soudé, hauteur 250 cm selon localisation, reprise des murs de sous-bassement et de mitoyenneté en enduit gratté fin de teinte rouge sang de bœuf.





14

# Rénovation de la cité Langeron à Carcassonne (11).

MOA: HABITAT AUDOIS.

ANNEE : 2018

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / ISAO / CBIT

Surface : 2034 m<sup>2</sup>

Estimation : 2 100 000,00 euros HT

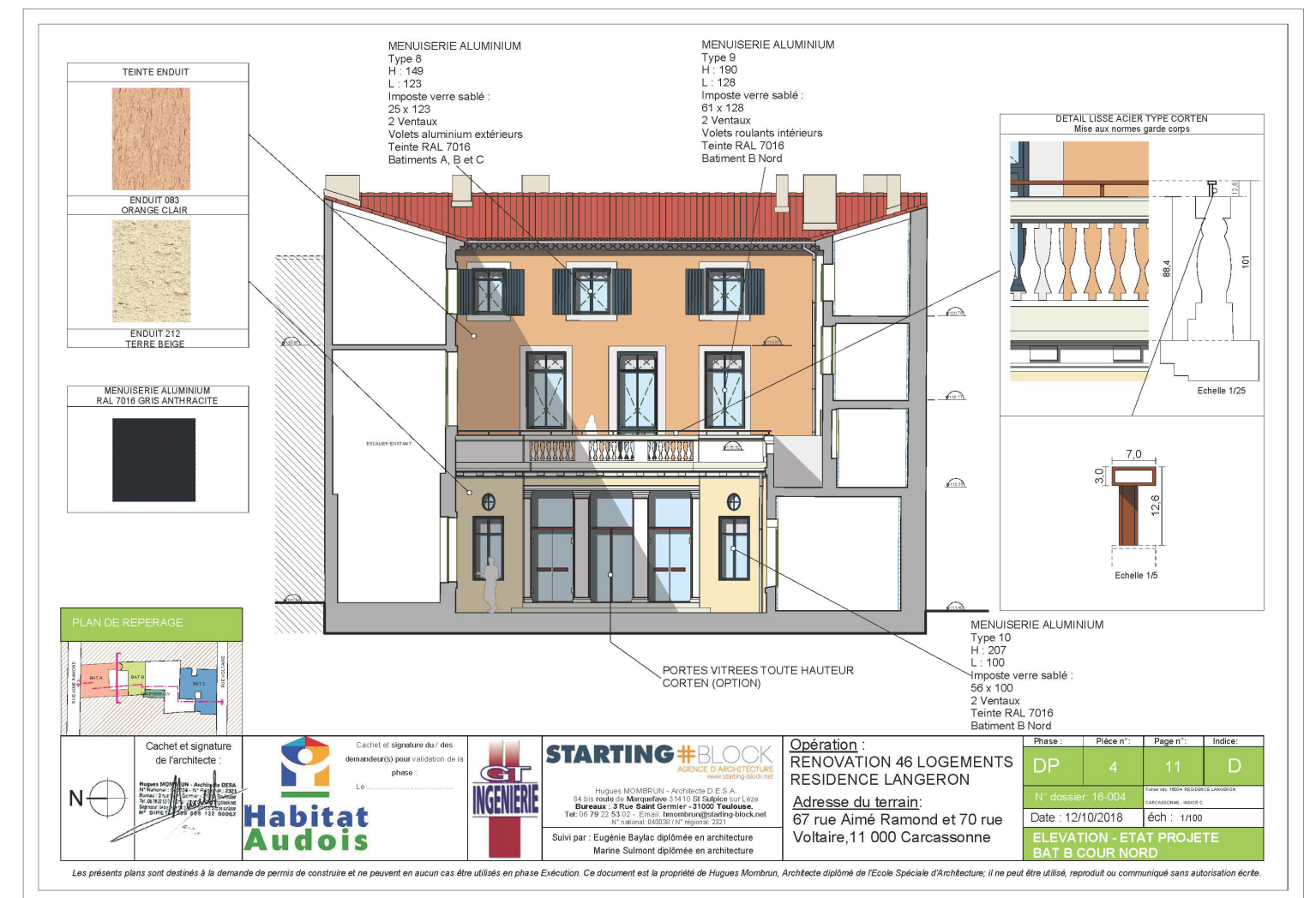
Mission : Base réduite au PRO

L'ensemble bâti est composé de trois corps de bâtiment traversant de part en part, notamment l'ancien Evêché de la ville de Carcassonne. Le bâti a été réhabilité dans les années 1980 en logements sociaux. L'architecture à ce jour ne permet pas une accessibilité handicapée conforme à la réglementation en vigueur. Deux objectifs nous ont été missionnés, la rénovation du bâti et la mise en œuvre d'une amélioration de l'accessibilité handicapée.

Préambule : Le présent projet de rénovation de l'ancien évêché n'intègre pas les travaux de rénovation de la couverture ou du changement des menuiseries sur la tour classée à l'inventaire des bâtiments de France.

Il est prévu au projet la rénovation des façades par la reprise des enduits à la chaux. Les teintes sont définies sur les planches de présentation et selon la localisation des façades. Il est à noter que les teintes de façades sur rue sont définies par la volumétrie des différents bâtiments accolés. En option et pour un souci économique, il pourra être envisagé la reprise des façades par l'application d'une peinture de type pyolithe dans les mêmes teintes que celles définies pour les enduits à la chaux. Pour mise en sécurité des balcons sur l'ancien évêché, il sera mis en œuvre des gardes corps ou lisses de finition Corten (voir planche de détail). Il est prévu le remplacement des menuiseries extérieures de type bois ou aluminium selon leurs localisations. Sur les façades sur rue (rues Ramon & Voltaire), les menuiseries seront remplacées en menuiseries bois de même typologie que celles existantes. Selon l'implantation de ces menuiseries bois, les volets battants seront refaits à l'identique. Pour les fenêtres ne permettant pas la pose de volets extérieurs, il sera mis en œuvre des volets bois intérieurs. (Voir planche de détail). Les menuiseries bois et volets bois seront peintes de teinte vert amande (RAL 6021). Pour les façades sur les cours intérieures, il sera mis en œuvre des menuiseries aluminium teinte RAL 7016. La typologie des fermetures existantes sera conservée par la pose de volets battants ou roulant selon localisation de même finition que les menuiseries (voir planche de détail).

Dans le cadre du projet, il est prévu le remaniement partiel des couvertures tuiles par la pose de tuiles canal de type restauration. Les sorties de toitures seront repeintes, des crochets d'ancrage pour intervention ultérieure seront mis en place. La zinguerie sera reprise en façade. Dans le cas précis, il est réalisé un scénario d'usage du site permettant de créer un cheminement de déplacement accessible par tous et permettant de desservir certains logements accessibles en rdc. Vu le contexte urbain et architectural il est difficile à ce jour d'envisager un accès pour handicapé aussi bien par la rue Voltaire que par la rue Aime RAMOND. En effet l'accès depuis la rue A. RAMOND demanderait des ouvrages d'infrastructure (rampes) conséquents. Le dénivelé à franchir est de 74 cm sur une longueur réduite incompatible avec la réalisation d'une rampe dans l'espace de l'entrée. Il est donc proposé une amélioration de l'accès privilégié depuis la rue Voltaire permettant la réalisation d'un cheminement accessible. En considérant le porche d'accès sur la rue Voltaire comme le niveau +0.00, il est possible de créer des accès par rampe pour desservir les logements en RDC.







# 15 | Construction de 20 logements HLM à Limoux (11).

MOA : HABITAT AUDOIS

ANNEE : 2018

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / ISAO / CBIT

Surface : 1496 m<sup>2</sup>

Estimation : 2 300 000,00 euros HT

Missions : Base + OPC

Avancement : Sans suite



Le terrain du projet est situé sur la commune de Moux (11700). Il s'agit actuellement d'un terrain agricole d'une surface de 7 830 m<sup>2</sup>. On accède au site du projet par la route départementale D65 (Rue Camille Pelletan). L'altimétrie du terrain est relativement pentue sur la partie sud du site avec un dénivelé vers la limite Nord de la parcelle (cote NGF maximum 85.17, cote minimum NGF 78.80).

Chaque logement fera l'objet d'une entrée individuelle en finition stabilisée desservant une place extérieure et un garage par logement. La « grande maison » abritant les TII sera desservie par un cheminement piéton en finition stabilisée. Un parking en limite de voirie de 10 places sera créé pour desservir ce bâtiment.

Le projet d'architecture porte sur la réalisation de 22 logements (8 TII, 8 TIII et 6 TIV) composé de 14 logements individuels et un mini collectif de 8 logements. A l'occasion du projet une voie de circulation centrale sera créée permettant un bouclage entre le RD 65 et une sortie sur le centre du village. Il est à noter que le bouclage est hors du présent projet et sa réalisation sera à la charge de la commune. A l'occasion du projet une voie de circulation centrale sera créée permettant un bouclage entre le RD 65 et une sortie sur le centre du village. Il est à noter que le bouclage est hors du présent projet et sa réalisation sera à la charge de la commune. Pour permettre la meilleure implantation possible respectant l'accessibilité handicapée des logements, ces derniers seront implantés en altimétrie au plus proche de la cote du terrain naturel. En conséquence la voirie centrale s'élèvera doucement de la cote NGF 78.80 en entrée de parcelle (RD65) vers la cote de 81.50 NGF en sortie de parcelle. Cet impondérable induit des travaux d'aménagement et de terrassement conséquent en déblai remblai et cela pour desservir au mieux les logements. Un enrochement supportant le talus sera créé en partie Sud de la parcelle permettant l'implantation des villas sans encaissement outre mesure. La « grande maison » abritant les 8 TII sera quant à elle implantée sur un remblai pour avoir des altimétries équivalentes de part et d'autre de la voirie créée. La voie centrale sera composée d'une chaussée en enrobé de 5 m de large et d'un trottoir de 1.5m de large sur le côté Sud de la voirie, permettant une continuité de circulation piétonne, finition en stabilisé et en continuité des trottoirs sur la commune. Cette voirie fera l'objet d'un éclairage public adéquat.

Implantation des constructions : Les bâtiments sont implantés en respectant le règlement de la carte communale. Un prospect minimum de 3 m en limite de propriété ou sur la mitoyenneté. La plupart des bâtiments sont contigus, seule la « grande maison » est implantée à 5.5 m de part et d'autre des logements voisins. La « grande maison » est composée d'un RDC+ 1, accueillant 8 TII. Les logements sont desservis par la façade Nord, les logements à l'étage sont desservis par deux escaliers indépendants en structure métallique débouchant sur une coursière de distribution. L'ensemble de cette structure ainsi que les gardes corps en façade seront habillés par des tôles perforées. Les pièces à vivre sont largement ouvertes sur la façade Sud, le RDC abrité du soleil par le balcon du premier étage qui lui-même est protégé par une structure de type pergolas. La volumétrie du bâtiment est simple, le traitement des enduits en façade permet d'assoir ce volume en rdc (teinte Brun Caramel). La Teinte Caramel Brun est une teinte courante dans les enduits, et peinture des façades utilisés sur la commune de Moux. La partie supérieure est traitée par une teinte Pierre grisée. L'ensemble des menuiseries extérieures seront de teinte anthracite RAL 8025 et les couvertines seront de teinte Gris RAL 7040. Les villas de type III et IV sont traitées en duplex. Les pièces à vivre sont largement ouvertes sur la façade Sud, La volumétrie du bâti est simple, le traitement des enduits en façade permet d'assoir l'ensemble de ces volumes en rdc (teinte Caramel). La partie supérieure des villas est traitée par des teintes d'enduit variées pour une différenciation des villas entre elles. L'ensemble des menuiseries extérieures aluminium seront de teinte RAL 8025 et les couvertines aluminium seront de teinte Gris RAL 7040.





16

## Création d'une SPIP au centre pénitentiaire de Perpignan (66).

**MOA: MINISTERE DE LA JUSTICE.**

**ANNEE : 2018**

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / ISAO

Surface : 900 m<sup>2</sup>

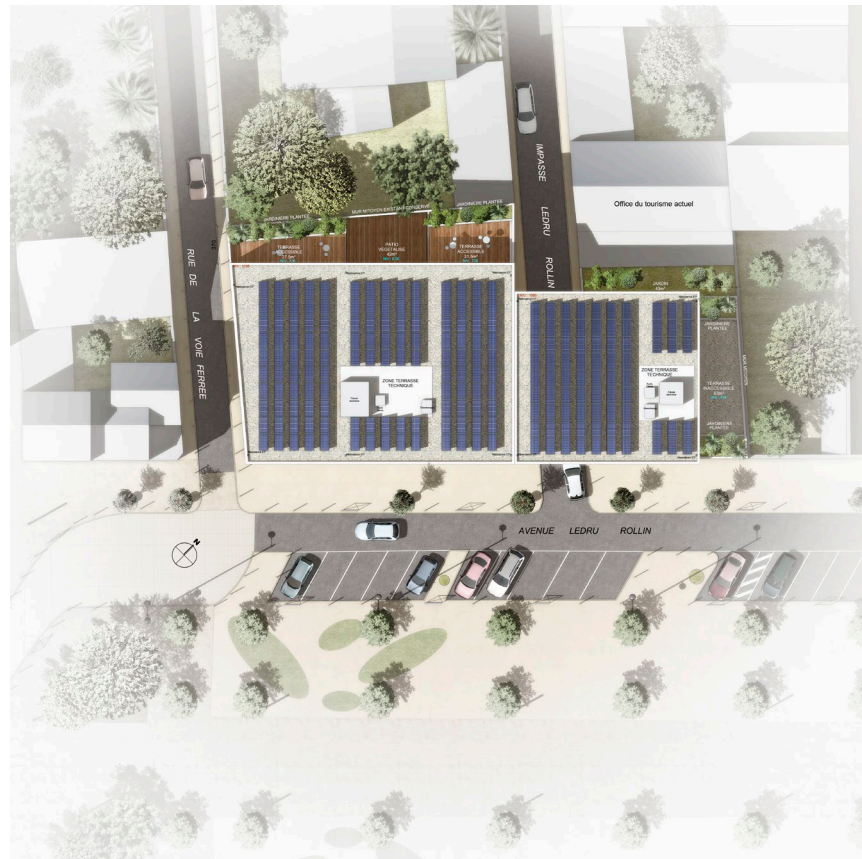
Estimation : 1 041 000,00 euros HT

Missions : Base + OPC

Avancement : Livraison juillet 2018







17

## Concours bâtiment tertiaire à Rivesaltes (11).

MOA: CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE.

**ANNEE : 2017**

Architecte : Hugues MOMBRUN

BET : GTI / ISAO

Surface : 2100 m<sup>2</sup>

Estimation : clos couvert -2 000 000,00 euros HT

Missions : Concours

